

Ecublens, le 19 mars 2024

Certificat N°: **01-CER**

CERTIFICAT DE CONFORMITE - RoHS 3

Directive (EU) N° 2011/65/EU & Directive déléguée de la commission (UE) 2015/863

UNIMED certifie que les substances Plomb (Pb), Mercure (Hg), Cadmium (Cd), Chrome hexavalent (Cr VI), Polybromobiphényles (PBB), Polybromodiphényléthers (PBDE), Phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), Phtalate de benzyle et de butyle (BBP), Phtalate de dibutyle (DBP) et Phtalate de diisobutyle (DIBP) ne sont pas utilisés comme ingrédients intentionnels dans la fabrication de ses produits.

En outre, la composition des matières premières utilisées dans la fabrication de ses produits a été revue pour toute présence connue de ces substances et aucune au-delà des limites RoHS actuelles n'a été trouvée.

UNIMED déclare donc que ses produits sont conformes à la réglementation ci-dessus.

UNIMED SA

Claude Borgeaud

Directeur Qualité